



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Lycée Jean Dupuy
Tarbes

**COMPTE-RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
LYCEE GENERAL ET TECHNOLOGIQUE JEAN DUPUY
Du 07/11/2023**

Accueil des nouveaux membres du conseil d'administration par Monsieur le Proviseur à 18h10.

Le quorum atteint avec 21 personnes présentes en début de séance pour 26 membres en exercice.

Le secrétariat est assuré par M Gaudin Titouan, représentant des élèves.

Ordre du jour présenté par M le proviseur avec rappel du point 9 supplémentaire dans les affaires du fonctionnement général.

**I APPROBATION DU COMPTE RENDU DU CA DU LUNDI 3 JUILLET 2023
(Pièce jointe)**

II COMPOSITION DES INSTANCES (Pièce jointe)

III REGLEMENT INTERIEUR DU CONSEIL D'ADMINISTRATION (Pièce jointe)

IV AFFAIRES BUDGETAIRES ET FINANCIERES

1) DBM n ° 14 à 21 : Décisions budgétaires modificatives n ° 14 à 21, pour information. (Pièce jointe)

2) DBM n ° 22 Décision budgétaire modificative n ° 22 (virement entre service et dotation complémentaire énergie), pour vote. (Pièce jointe)

V AFFAIRES FONCTIONNEMENT GENERAL

1) Concessions de logement : Tableau d'occupation des logements de fonctions pour l'année scolaire 20232024, pour vote. (Pièce jointe)

2) Voyage à Paris : Projet de voyage scolaire à Paris « Arts et Mémoires » à destination des élèves de terminales HGGSP et HLP en décembre 2023 budget modificatif n ° 2, pour vote. (Pièce jointe)

3) Convention IUT - UPS : Annexes pédagogiques et financières 2023/2024, avec l'IUT de Tarbes et l'Université Toulouse III Paul SABATIER pour la mise en œuvre des licences professionnelles MMI, IMSC, et M3ER, pour vote. (Pièce jointe)

4) Convention UPPA : Convention de partenariat avec l'Université de Pau et des Pays de l'Adour pour promouvoir l'accès des lycéens à l'enseignement supérieur, pour vote. (Pièce jointe)

5) Convention UFA : Convention triennale 2023-2026 relative au renouvellement d'une Unité de Formation par Apprentissage en EPLE, entre le lycée, le CFA Académique et le GIP FCIP, pour vote. (Pièce jointe)

6) Projet à Énergie Positive : Projet à énergie positive déposé auprès de la Région Occitanie, pour avis. (Pièce jointe)

7) Convention TABADO : Convention avec l'association Addictions France (ex ANPA) pour la mise en œuvre d'une action de prévention du tabagisme pour vote. (Pièce jointe)

8) Vote électronique : Mise en œuvre du vote électronique exclusif pour les élections au conseil d'administration des différents collèges pour vote.

9) évaluation de l'établissement : mise en œuvre de la démarche 2023 2024 avec appel à candidature pour constitution comité pilotage représentatif. Pour avis (*pièce jointe*)

VI AFFAIRES PEDAGOGIQUES ET EDUCATIVES

- 1) Bilan de rentrée pour information.
- 2) Journée Portes ouvertes : Choix de la Journée Portes Ouvertes du lycée pour l'enseignement supérieur, pour vote.
- 3) Pacte 2023/2024 : Répartition des missions Pacte pour l'année scolaire 2023/2024, pour avis (Pièce jointe)
- 4) Plan RCD : Plan annuel de Remplacement de Courte Durée, pour avis (Pièce jointe)
- 5) Évaluation du Bac : Projet d'évaluation du baccalauréat 2023/2024, pour information. (Pièce jointe)
- 6) Parcours avenir : pour avis. (Pièce jointe)
- 7) Activités AS : Programmation des activités de l'Association Sportive, pour information. (Pièce jointe)
- 8) Convention OSE : Convention de partenariat avec ISAE-SUPAERO pour promouvoir la réussite et l'égalité des chances des élèves CPGE qui s'inscrit dans le projet OSE inGE déposé auprès de la Région Occitanie, pour vote. (Pièce jointe)

Questions diverses : sans objet

Monsieur le Proviseur félicite de nouveau les membres pour leurs élections respectives et rappelle les taux de participation.

	2023-2024	2022-2023
Collège des personnels d'enseignement et d'éducation	43,24%	58,77%
Collège des parents d'élèves	12,68%	11,74%

I APPROBATION DU COMPTE RENDU DU CA DU LUNDI 3 JUILLET 2023

M Béard, représentant des enseignants souhaite que soit inscrit son refus de participer au vote de la répartition de la DGH 2023 2024 et admet bien qu'il y a eu unanimité du chez les participants au vote.

Cet ajout sera intégré (cf pièce jointe)

*Vote : 21 pour,
Adopté à l'unanimité*

II COMPOSITION DES INSTANCES

Monsieur le Proviseur remercie le travail préparatoire des membres et procède à une lecture du document.

M Sola demande a pouvoir instituer un groupe de travail dédié spécifiquement à l'étude de la répartition de la future DGH 2024-2025. Monsieur le Proviseur accepte et propose de s'appuyer sur la composition de la commission permanente non installée cette année encore.

Ainsi le futur groupe de travail aura la composition suivante :

1° Le chef d'établissement

2° Le chef d'établissement adjoint

3° L'adjoint gestionnaire

4° Un représentant de la collectivité territoriale de rattachement : Mme Lafourcade

5° Trois représentants au titre des personnels d'enseignement et d'éducation : Mme Dousson, M Sola, M Thélème

6° Deux représentants élus des parents d'élèves : Mme Bouteille et Mme Roques

7° Deux représentants élus des élèves : Mlle Burges-Gensel et M Hollin

*Vote : 21 pour
Adopté à l'unanimité*

III REGLEMENT INTERIEUR DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Aucune opposition.

*Vote : 21 pour
Adopté à l'unanimité*

IV AFFAIRES BUDGETAIRES ET FINANCIERES

- 1) DBM n °14 à 21 : Décisions budgétaires modificatives n ° 14 à 21, pour information.

Monsieur Rauturier, adjoint-gestionnaire procède à la lecture du document en apportant des compléments d'information.

- 2) DBM n °22 Décision budgétaire modificative n °22 (virement entre service et dotation complémentaire énergie), pour vote

Aucune remarque particulière

*Vote : 21 pour
Adopté à l'unanimité*

V AFFAIRES FONCTIONNEMENT GENERAL

- 1) Concessions de logement : Tableau d'occupation des logements de fonctions pour l'année scolaire 20232024, pour vote

Aucune remarque particulière

*Vote : 21 pour
Adopté à l'unanimité*

- 2) Voyage à Paris : Projet de voyage scolaire à Paris « Arts et Mémoires » à destination des élèves de terminales HGGSP et HLP en décembre 2023 budget modificatif n°2, pour vote

M Rauturier présente le nouveau programme financier ajusté ;

*Vote : 21 pour
Adopté à l'unanimité*

- 3) Convention IUT - UPS : Annexes pédagogiques et financières 2023/2024, avec l'IUT de Tarbes et l'Université Toulouse III Paul SABATIER pour la mise en œuvre des licences professionnelles MMI, IMSC, et M3ER, pour vote.

Monsieur le Proviseur présente les différentes formations extérieures qui se déroulent en partie au lycée avec les incidences financières respectives.

*Vote : 21 pour
Adopté à l'unanimité*

- 4) Convention UPPA : Convention de partenariat avec l'Université de Pau et des Pays de l'Adour pour promouvoir l'accès des lycéens à l'enseignement supérieur, pour vote

Monsieur le Proviseur indique qu'en raison de la CPGE, il y a obligation de s'adosser à une université afin de pouvoir donner des équivalences « licence » aux étudiants CPGE et leur faire bénéficier des avantages et services d'étudiants en université.

*Vote : 21 pour
Adopté à l'unanimité*

- 5) Convention UFA : Convention triennale 2023-2026 relative au renouvellement d'une Unité de Formation par Apprentissage en EPLE, entre le lycée, le CFA Académique et le GIP FCIP, pour vote

Cette convention permettra de lier le lycée avec le CFA Académique pour les formations BTS (cf annexe1) qui accueillent en mixité (scolaire et apprentissage) des étudiants apprentis. Le Lycée devient alors une UFA : Unité de Formation par Apprentissage

*Vote : 21 pour
Adopté à l'unanimité*

- 6) Projet à Énergie Positive : Projet à énergie positive déposé auprès de la Région Occitanie, pour avis

Monsieur le proviseur détaille le projet déposé auprès de la région pour une demande de subvention estimée à 4000 euros. Le résultat devrait être connu en Décembre 2023.

*Vote : 21 pour
Adopté à l'unanimité*

- 7) Convention TABADO : Convention avec l'association Addictions France (ex ANPA) pour la mise en œuvre d'une action de prévention du tabagisme pour vote

Monsieur le Proviseur indique que seuls, 3 lycées de l'académie ont été retenus pour bénéficier de ce programme gratuit.

M Lannier, proviseur adjoint, présente les contours et l'organisation de ce projet.

- 8) Vote électronique : Mise en œuvre du vote électronique exclusif pour les élections au conseil d'administration des différents collèges pour vote

Monsieur le Proviseur indique que sur décret n°2023-806 du 21 août 2023, il est désormais possible d'organiser le vote des représentants des parents d'élèves aussi par voie électronique.

Les représentants des enseignants souhaiteraient aussi bénéficier de cette possibilité ce qui n'est toujours pas le cas.

Les membres s'accordent pour dire que même si l'achat de du logiciel ou de cette option via Pronote est coûteuse, la modalité est jugée grandement facilitatrice pour l'organisation et les votants.

*Vote : 21 pour
Adopté à l'unanimité*

9) évaluation de l'établissement : mise en œuvre de la démarche 2023 2024 avec appel à candidature pour constitution comité pilotage représentatif, pour avis

Monsieur le Proviseur rappelle le contexte réglementaire et présente la méthodologie inscrite dans la pièce jointe. Après échanges, il demande aux membres de donner un avis sur la méthodologie exposée

*Vote : 21 pour
Adopté à l'unanimité*

Il demande aux membres de donner de proposer des membres volontaires à participer au comité stratégique représentatif comme indiqué dans le document.

Il en ressort la composition suivante :

Le chef d'établissement,

Deux représentants des membres de droit et élus : M Lannier et Mme Lafourcade

Deux représentants au titre des personnels : Mme Dousson, M Abadie

Deux représentants au titre des usagers : Mme Bouteille, parent d'élève et M Guyot, représentant des élèves

*Vote : 21 pour
Adopté à l'unanimité*

VI AFFAIRES PEDAGOGIQUES ET EDUCATIVES

1) Bilan de rentrée pour information

M Lannier retrace les grandes lignes de la rentrée qui s'est déroulé dans de bonnes conditions puisque tous les enseignants ont été nommés à la rentrée ; Les effectifs ont été plus conséquents avec notamment 3 classes de 1^{ère} STI2D complète à 24 élèves chacune.

Une interrogation se porte sur l'effectif des BTS et CPG qui ont vu tout leurs effectifs nettement augmentés. Cependant, le contexte national pour ce type de formation n'est pas en leur faveur.

2) Journée Portes ouvertes : Choix de la Journée Portes Ouvertes du lycée pour l'enseignement supérieur, pour vote

Monsieur le Proviseur propose de renouveler comme l'an dernier le samedi 27 janvier 2024.

*Vote : 21 pour
Adopté à l'unanimité*

3) Pacte 2023/2024 : Répartition des missions Pacte pour l'année scolaire 2023/2024, pour avis

Monsieur le Proviseur souligne que ses engagements oraux pour la mise en œuvre de ces nouvelles missions ont été tenus et opérationnalisés.

*Vote : 21 pour
Adopté à l'unanimité*

4) Plan RCD : Plan annuel de Remplacement de Courte Durée, pour avis

Ce plan résulte d'un travail élaboré en conseil pédagogique qui se veut être pragmatique, souple selon monsieur le Proviseur ;
M Béard, représentant des enseignants considère ce nouveau dispositif comme « une goutte d'eau » au regard du volume important du nombre d'heures non assurées.

19:50 Départs de M Boya et Mme Bouteille

*Vote : 19 pour
Adopté à l'unanimité*

5) Évaluation du Bac : Projet d'évaluation du baccalauréat 2023/2024, pour information

Ce projet fût lui aussi élaboré en conseil pédagogique après concertation de chacune des équipes disciplinaires.

*Vote : 19 pour
Adopté à l'unanimité*

6) Parcours avenir : pour avis

Le parcours Avenir doit permettre à l'élève de construire son projet de formation et d'orientation en découvrant les principes et la diversité du monde économique, social et professionnel en constante évolution. Ce parcours est obligatoire.

Le travail mené en conseil pédagogique a permis d'aboutir au recensement de toutes les actions entreprises au sein de l'établissement. Ce document sera transmis aux familles dans la foulée de son vote.

Les familles présentent indiquent la démarche intéressante.

*Vote : 19 pour
Adopté à l'unanimité*

7) Activités AS : Programmation des activités de l'Association Sportive, pour information

Les élèves demandent explications sur chacun des programmes présentés dans le document. M Rivron, enseignant EPS, représentant des enseignants explique la signification des 4 champs sportifs dans lesquels l'association sportive s'engage.

*Vote : 19 pour
Adopté à l'unanimité*

- 8) Convention OSE : Convention de partenariat avec ISAE-SUPAERO pour promouvoir la réussite et l'égalité des chances des élèves CPGE qui s'inscrit dans le projet OSE INGE déposé auprès de la Région Occitanie, pour vote

Ce projet s'adresse aux étudiants de la CPGE issus de milieux modestes en tant que boursiers ainsi qu'aux étudiantes filles.

Le partenariat avec l'ISAE-SUPAERO leur permettra de bénéficier de façon prioritaire et privilégiée à des stages en immersion dans cette école d'ingénieurs ainsi que du dispositif de mentorat pour les accompagner dans leurs études.

*Vote : 19 pour
Adopté à l'unanimité*

L'ensemble des points à l'ordre du jour ayant été couverts et en l'absence de questions, la séance est levée à 20h10.

**Secrétaire de séance
M Gaudin Titouan**



**Président de séance
M Courade**

